

REDEVANCES DOMANIALES

Règle de calcul et Grille

LOCATION DES ESPACES COMMERCIAUX DANS OU HORS L'AEROGARE

EUR 16,3932 par m² et par mois

AUTORISATIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE

(associations et sociétés commerciales exerçant leur activité dans la zone d'aviation générale)

EUR 3,0453 par m² et par mois

OCCUPATION DES TERRAINS DU DOMAINE PRIVE

Le Syndicat Mixte de Pierrefonds possède 20.017 m² de propriété privée à côté du domaine public aéroportuaire.
Cette surface est susceptible d'être louée à titre uniquement provisoire.

Le montant de la location de ces surfaces est fixé à **EUR 4,3357 HT par m² et par an**

ABONNEMENT AUTOCOM

EUR 34,034 HT par mois